

# BOURGET EN HUILE

# LE MAG

juin - juillet - août - 2016- N° 7

## LE MOT DU MAIRE

Après un hiver qui n'a d'hiver que le nom et un printemps maussade et pluvieux, nous voici arrivés aux portes de l'été.

Les soirées entre amis et voisins vont se succéder. Les fêtes et les manifestations dans nos communes vont s'enchaîner et se multiplier, prouvant le magnifique et talentueux tissu de bénévoles.

Si on appelle souvent cette période la trêve estivale, les élus et le personnel vont rester « sur le pont »

Les services publics ne baissent pas le rideau !

Je souhaite à tous un bel été, de belles vacances, que le soleil et la chaleur puissent recharger nos batteries anéanties par un début de saison morose.

Souhaitons aux touristes passagers et à nos fidèles visiteurs la bienvenue dans notre commune « au cœur vert »

Bonne saison à tous

Vive l'été !

## AGENDA

### Spectacle

Chansons françaises par Les Baladins du Val Gelon à la salle polyvalente de la Rochette le 17 et 18 juin 2016 à 20h30, tarif 10€/ moins de 16 ans gratuit.

### 14 juillet

Notre traditionnel feu d'artifice, le seul et unique tiré dans la vallée des Huiles, sera le point d'orgue de cette soirée du jeudi 14 juillet. Dans l'attente de

la nuit tombée une restauration rapide sera assurée à partir de 20 heures au Chalet du Verney lequel fera animation conjointe avec l'Association Animation et développement du Bourget en Huile maître d'œuvre du spectacle final tout en éclairs multicolores et gerbes de lumières.

### La Fête du dimanche 14 août

L'an dernier rien, pas même le mauvais temps, n'a pu arrêter l'Association Animation et développement du Bourget en Huile ainsi que les nombreux bénévoles venus en renfort. Alors en 2016, pour notre cinquantième fête annuelle, la réussite sera au rendez-vous. Dès le matin avant et après la messe à 10 heures 30 nos premiers visiteurs pourront flâner devant l'exposition artisanale et le vide grenier. Fil rouge de la journée la buvette attirera toujours autant de monde comme les repas montagnards servis midi et soir. Les permanents de l'association ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour attirer des animations variées qu'il faut renouveler chaque année. Si le groupe folklorique les Bourgerains de la Dent du Chat, le lâcher de ballons et les promenades à dos d'ânes sont déjà assurés, reste encore à finaliser un possible spectacle de VTT, le montage d'une structure gonflable pour les enfants et peut être encore une autre nouveauté toujours à l'étude. Aucun doute par contre pour la kermesse de l'après-midi et le bal en soirée animé par Gillou. Il y en aura pour tout le monde, venez nombreux, en famille ou entre amis, le lendemain est jour férié, aucune excuse donc pour ne pas venir en profiter !

### L'échappée Belle

4ème édition de l'ultra TRAIL de l'Echappée Belle les 26, 27 et 28 août 2016

## ECOLE

Quand les élèves de l'école du Bourget-en-Huile se prennent pour des moussaillons ...

Cette année, les élèves ont mis le cap vers Le Portel, petit village de la Côte d'Opale, dans le Pas-de-Calais (62). Un périple de plus de 8 heures en train pour atteindre la Manche. Tout là-haut, ils se sont endormis au son des vagues et réveillés au chant des mouettes.



Le programme a été riche et varié pendant ces 10 jours. Ils ont découvert la faune et la flore marine, en faisant de la pêche à pied, en observant la laisse de mer et les dunes, en fabriquant leur aquarium marin, en visitant les musées de la mer et des marins pêcheurs. Parallèlement, ils ont appris à apprivoiser le vent au moyen du cerf-volant et du char à voile. Ils ont aussi visité le musée de la guerre et son blockhaus, puis se sont plongés au cœur du mur de l'Atlantique de la 2nd guerre mondiale.

Les élèves ont découvert et appris beaucoup de choses mais leur plus grande acquisition est sûrement l'autonomie. Ce séjour a permis de renforcer les liens entre les élèves et à favoriser l'entraide entre eux.

### Séjour aux yourtes du Pontet

Nous sommes allés au Yayla de Rochebrune. Nous nous sommes bien amusés et nous avons appris plein de choses. Nous avons observé les petites bêtes qui vivent dans le marais, nous avons vu où se situait la source du Gelon et nous avons parlé de l'utilité du marais : il sert à retenir l'eau. Nous avons aussi fait du Land Art et des mandalas



sur les arbres.

Nous avons parcouru un bout de chemin les yeux bandés en se tenant à une corde.

Nous avons bien dormi dans la yourte. C'était super !

## ASSOCIATION

### Rencontres intergénérationnelles

Ces rencontres ont toujours un vif succès. C'est en effet une quinzaine de personnes et parfois plus qui se retrouvent chaque mercredi après-midi à la salle des fêtes. Papote et Belote sont les activités principales mais Scrabble, Bugle ou encore Rummikub sont aussi de la partie. Thé et gâteaux agrémentent le traditionnel goûter et même si avec les beaux jours qui approchent certains préféreront jardiner ou se promener en plein air ces rencontres se poursuivront cet été pour tous ceux qui souhaitent partager ce bon moment de détente. Seul bémol, la parité n'est pas respectée car deux ou trois hommes seulement participent à ces après-midi, alors messieurs n'hésitez plus, investissez-vous et venez nombreux faire concurrence à ces dames.

### Le repas dansant costumé

Le 12 mars 2016 s'est déroulé dans notre salle de fête le repas dansant costumé animé de main de maître par Gillou. Excellente ambiance garantie pour les 112 adultes et 6 enfants venus partager ce repas qui rencontre toujours un vif succès. Toutes les années la plupart des participants font l'effort de se déguiser et gare aux quelques uns qui ne jouent pas le jeu, meilleur moyen de se faire remarquer. Sans pouvoir les citer tous des costumes variés et multicolores ont égayé cette soirée, les 101 dalmatiens, les Minions, Mario Bros et Luigi et leur kart, les marins, les poussins, les princesses et princes charmants et j'en passe et des meilleurs sans oublier bien sûr le service lui-même en disco et au diapason !

## Après-midi théâtre



Après la troupe de l'Atelier théâtre de Saint Rémy de Maurienne qui s'est produite l'an passé c'est la compagnie Autochtone qui en ce premier mai 2016 est venue présenter à la salle des fêtes une de ses créations. Cette équipe professionnelle du spectacle qui mène un projet de développement culturel en Cœur de Savoie a la volonté de faire découvrir et partager le théâtre et la poésie avec le plus grand nombre et d'assurer une présence artistique au sein du territoire. C'est dans ce cadre qu'elle a joué devant un large public une pièce de théâtre intitulée «Les Cavaliers ». Adaptée et mise en scène par le fondateur et directeur artistique de la Compagnie, Loïc Puissant, cette pièce nous a emmenés au cœur de la démocratie athénienne avec ses protagonistes prêts à tout pour gagner le pouvoir et l'appui du peuple qu'ils manipulent. Nous avons ainsi assisté à une véritable campagne électorale où se sont affrontés deux hommes mêlant démagogie, ruse et hypocrisie déjà de mise au Ve siècle avant J-C et toujours d'une brûlante actualité !

## INFORMATIONS DIVERSES

### Pollution du ruisseau du Blanchet

Lundi 25 avril, le ruisseau du Blanchet a été pollué par des hydrocarbures (probablement du fuel domestique).

En milieu d'après-midi, le ruisseau, entre la route départementale et Le Gelon, dans une odeur pestilentielle est passé du rose au violet en laissant des traces grasses sur la végétation.

Il semblerait que cette pollution ne soit pas due à la fuite d'une citerne de fuel domestique mais à un acte indélicat, inconscient, voire imbécile.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie de La Rochette, des prélèvements ont été effectués et la société de pêche a été également avisée.

A l'heure à laquelle, le Schéma d'Assainissement démontre une qualité de l'eau exceptionnelle dans

le Gelon, cette pollution prouve la fragilité de nos espaces naturels.

Si l'enquête en cours permet de trouver le ou les responsable(s), il y a fort à parier que l'amende encourue soit plus couteuse que la valeur du fuel déversé.

### La vente des coupes

Deux coupes de bois étaient mises en vente le jeudi 9 juin.

La parcelle « W » de 421 m<sup>3</sup> a été vendue à 18800 Euros et la « Y » de 584 m<sup>3</sup> a été vendue à 24450 Euros.

C'est la société Scierie de Savoie qui a acheté les 2 coupes.

D'après les experts les prix du marché ont baissé de 12 à 20 % depuis l'an dernier.

### Les poubelles

Il est rappelé que le ramassage des ordures ménagères s'effectue dans la nuit du mardi au mercredi. Des containers publics sont installés dans les hameaux et dans divers points de la commune. Il est donc fortement recommandé d'utiliser ces containers plutôt que de poser les sacs poubelles dès le samedi soir le long des routes. Les animaux ne sont pas suffisamment bien élevés pour rester insensibles à l'odeur attirante que peuvent dégager des restes alimentaires. Notre paysage et notre confort ne s'en porteront que mieux !

### Rappel sur la législation

- **Le bruit (quand puis-je tondre ?)**

Horaires: les tondeuses à gazon, tronçonneuses, l'électroportatif peuvent être utilisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 15h à 19h; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h; les dimanches et jours fériers de 10h à 12h pour les propriétés privées.

Les chantiers de travaux publiques sont soumis à d'autres règles: ils sont interdits les dimanches et jours fériers et de 20h à 7h les jours ouvrables.

- **Les déchets verts (que dois-je en faire ?)**

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans sa propriété :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

#### • **Les chiens et leurs nuisances**

Si la divagation des animaux domestiques est régie par une législation difficile à appliquer, certes,

La détente des chiens, c'est-à-dire le fait de lâcher son chien et de le laisser se promener, est une pratique courante.

Bien souvent interdite dans les espaces urbains (en tout cas hors de zones appropriées), cette pratique se trouve souvent utilisée dans la nature. S'il est compréhensible qu'un chien ait besoin de se dégourdir dans un environnement différent de la terrasse ou de la cour de la maison, le bon sens de leurs maîtres voudrait qu'aucun chien ne fasse ses besoins aux abords de la salle des fêtes, se promène seul aux alentours de l'école, utilise les portes des établissements communaux comme des urinoirs, provoque des nuisances.

A savoir qu'un chien trouvé en situation de divagation fera l'objet d'une mise en fourrière.

### **Nouveau au Bourget en Huile**

Qi gong Les Mercredis à 19H salle des fêtes

PORTE OUVERTE :

MERCREDI 7 Septembre 2016

Renseignements: 06 22 12 36 91  
Isabelle Remoissenet

wushu.chentaiji73savoie@gmail.com

### **ALL MOUNTAIN VTT**

Les sentiers de fer

Le cinq juin dernier nous avons accueilli cette manifestation amicale.

Départ du Chalet du Verney, au menu gros

dénivelé positif et négatif, passage technique, sueur et bonne humeur. Et bien entendu des montagnes magnifiques.



## **TRAVAUX**

### **Nos bâtiments**

#### • **Le préau de l'école**

C'est l'entreprise de charpente CHAPUIS qui a changé la couverture du préau de l'école. Les ardoises posées lors de sa construction en 1997 s'étaient détériorées au fil du temps, victimes de la neige et du vent.

Désormais réalisé en tôle, équipé de pare-neige, le toit du préau sera donc plus solide et résistera à la neige qui gèle et qui au redoux glisse doucement.

#### • **Les aménagements PMR**

L'entreprise « Maçonnerie Savoyarde » interviendra pendant les vacances d'été pour réaliser les rampes d'accès à l'église et au hall d'entrée de la mairie.

Dans le cadre de la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics, ces travaux sont obligatoires.

#### • **L'abribus**

Un nouvel abribus va être installé pour l'arrêt de La Frasse.

Plus sobre et plus aéré que celui actuellement en place, il sera installé pendant les vacances d'été afin qu'à la rentrée de septembre les collégiens puissent l'utiliser.

### **La côte du Bourget**

La côte du Bourget, au-dessus du lotissement était

jadis fauchée et pâturée.

Depuis plusieurs années, la végétation, en particulier les sapins prolifèrent transformant le paysage.

Après avoir broyé les fougères à l'automne dernier, une entreprise abattra et évacuera les arbres en septembre prochain.

Notons également que les brebis de Julien Lison ont brouté la côte dernièrement.

### Les travaux en forêt

L'été 2016 sera mis à profit pour réparer et rendre plus carrossable les routes forestières de La Noire, du Champet et la plateforme du Planaz.

Victimes des engins et de la météo ces voies forestières méritent une remise en état.

Sur la route du Champet, un broyage et un compactage seront réalisés sur une longueur de 1500 mètres (une deuxième tranche sera réalisée l'année prochaine).

Sur la route de La Noire, les fossés seront creusés et des traversées d'eau réalisées.

La plateforme du Planaz sera nivelée avec la réalisation d'un fossé d'évacuation. Le but est d'entreposer les bois issus des coupes en dehors de cette aire.



### Les travaux de voirie

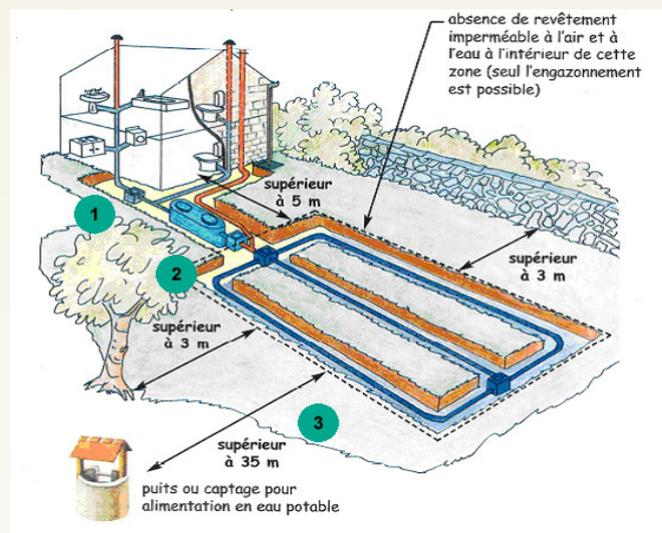
Du fait de l'inconnue liée au résultat du Schéma Directeur d'Assainissement, aucun travail de voirie n'avait été récemment réalisé.

Certains que nos routes communales ne seront pas détériorées par la pose de tuyaux, un revêtement et un reprofilage de la route des Mermoz ont été réalisés au mois de mai par l'entreprise SERTPR pour un montant de : 9 154.00 €HT.

Le carrefour du Tour, sans fondations ne supportait plus la circulation et avait tendance à se « faïencer », c'est donc un revêtement en enrobés qui a été fait par la même entreprise pour un montant de : 15 387.50 €HT.

### Assainissement

La loi sur l'eau a pour but d'atteindre l'objectif de « bon état » des masses d'eaux. La mairie du Bourget en Huile a demandé à la société Profils Etudes d'élaborer un Schéma Directeur Assainissement pour la commune. Un diagnostic des installations d'assainissement existantes a donc été réalisé et différentes solutions techniques envisagées en analysant les différents scénarios et leur incidence financière.



### Conformes ou pas conformes ?

Un premier Bilan des contrôles menés par la Communauté de Communes Cœur de Savoie a permis de constater que seulement 26% des installations étaient conformes.

Sont non conformes notamment les installations présentant une possibilité de contact direct avec les eaux usées avec risque de transmission de maladie ou des nuisances olfactives, présentant des défauts de structures ou de fermetures dangereux, incomplètes ou sous-dimensionnées et présentant un risque de pollution. Dans ces cas, les travaux sont obligatoires sous 4 ans ou dans un délai de 1 an en cas de vente. Autre cas de non-conformité : une installation incomplète, sous-dimensionnée ou présentant des

dysfonctionnements majeurs. Dans ce cas-là, les travaux sont à réaliser dans les meilleurs délais.

### Des rejets dilués

Des bilans sur les réseaux de collecte « eaux pluviales » ont été réalisés. Ils ont permis de constater une forte intrusion d'eaux claires permettant une forte dilution des eaux usées rejetées par les installations individuelles. D'après les mesures effectuées, l'impact des rejets au milieu naturel est susceptible d'être faible. En conséquence, les habitants du Bourget en Huile présents à la réunion publique ont été avisés qu'une grande majorité des installations déclarées non conformes seraient requalifiées en installations conformes.

### Non collectif ou collectif ?

A l'issue de ces relevés, deux scénarios ont été envisagés : assainissement 100% non collectif ou assainissement collectif. S'il est admis qu'un assainissement non collectif coûterait entre 7000 et 10 000 euros à un particulier il convenait de chiffrer le coût d'un assainissement collectif. L'investissement hors subventions de 673 000 € avait de quoi faire réfléchir. Répercuté sur la facture d'eau, il amènerait le coût brut sur le m<sup>3</sup> vendu à 6,89 €, soit la plus chère de la Savoie. Prenant alors ses responsabilités, le conseil municipal a abandonné le projet d'un assainissement collectif.

## ETAT CIVIL

Baptiste PESENTI est décédé en février dernier à l'âge de 91 ans.

Dans les années 60, il s'est installé au Bourget en Huile avec sa famille pour exercer le métier de bûcheron.

C'était un chasseur passionné, un fervent ramasseur de champignons. Son autre passion était de rendre service au voisinage.

Depuis l'origine de la fête du village, il a fait partie des brasseurs de polenta.



Plus tard, il partageait sa vie entre la France et l'Italie. A Laxolo, il n'avait qu'une hâte, la fonte de la neige pour pouvoir passer à nouveau le Col du Montcenis et retrouver le Bourget et sa forêt. C'est une figure marquante qui s'en est allée.

## DERNIERE MINUTE

A compter du 13 juin 2016, et jusqu'au 30 juin inclus, il sera mis en place un alternat sur la RD 207 au niveau de l'abris bus du Bourget en Huile sur une longueur de 200 mètres environ pour permettre des travaux de revêtement de chaussée en enduits superficiels et assurer la sécurité des usagers de la route et des personnels d'intervention.

## VOS IMAGES

